



## SOUTIEN À LA RECHERCHE

### TREMPIN ERC & ACCÉLÉRATEUR D'INNOVATION

JANVIER 2021



UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER



IN PARTNERSHIP WITH



## OBJECTIF

En complément aux précédents programmes MUSE qui se sont intéressés à des projets de grande ampleur, le présent AAP vise le soutien de projets courts (entre 20 et 25 projets), essentiellement par des financements de jeunes scientifiques post-doctorants ou d'ingénieurs de recherche ou d'étude, visant deux ambitions :

- A-** L'émergence de projets susceptibles d'amener des soumissions de projets à l'ERC ;
- B-** La dynamisation de recherches finalisées pouvant conduire à de futurs programmes de maturation.

Le choix de ces orientations européenne ou de pré-maturation est bien entendu à mettre en perspective avec l'attente globale des I-SITES de faire des initiatives d'excellences des leviers vers d'autres soutiens ou des ouvertures vers le monde socio-économique.

## MODALITÉS DE SOUMISSION

Les projets émanant de chaque unité **sont soumis exclusivement par les DU**. Les dossiers sont soumis au format PDF selon le modèle joint.

## MONTANT DISPONIBLE

Le montant total disponible est d'environ **2,6 M€**.

## DÉPENSES ÉLIGIBLES

Salaires d'un post-doctorant (valorisé à 50,000 € / an) ou d'un ingénieur de recherche ou d'un ingénieur d'étude (valorisé entre 30,000 et 42,000 € / an, en fonction du niveau de recrutement et de l'expérience) pour une durée maximale de 18 mois ; frais de recherche expressément justifiés par le projet, d'un montant maximum de 50,000 € (rappel : les « frais de gestion » de laboratoire ne sont pas éligibles).

## MODALITÉS DE SÉLECTION

Les ressources seront allouées en prenant en compte deux facteurs principaux :

- Excellence scientifique du projet, du.de la porteur.se et de son équipe ;
- Crédibilité du projet en vue d'un futur dépôt ERC (type A) ou d'une future maturation (B).

La commission d'évaluation sera composée pour partie de scientifiques du site (directeurs de Pôles de recherche ; référent recherche de MUSE ; référent innovation de MUSE ; direction exécutive de MUSE) et pour partie de scientifiques extérieurs au site. La décision finale reviendra au board MUSE.

## NOMBRE DE PROJETS PAR UNITÉ

Les directeurs.trices d'unité sont appelé.e.s à modérer le nombre de dossiers déposés selon le barème suivant :

Nombre d'Enseignants-Chercheurs et Chercheurs titulaires dans l'unité	Nombre total maximum de projets
< 30 .....	1
≤ 60 .....	2
≤ 100 .....	3
> 100 .....	4

## CALENDRIER

<b>22</b> JAN 2021	Ouverture de l'appel à projets
<b>26</b> MAR 2021	Date limite de dépôt des propositions ( <b>12h</b> )
<b>10</b> MAI 2021	Décision finale du <i>board</i> Muse : l'annonce des résultats suivra dans la semaine
<b>18</b> MOIS	Durée maximale des projets

## TÉLÉCHARGEMENT

[Document à compléter \[ .doc \]](#)

## CONTACT

[muse-recherche@umontpellier.fr](mailto:muse-recherche@umontpellier.fr)